Zone soumise au droit de préemption urbain
(correspondant au zones Ua, Uah, Ub, UL, Ux, Uxe,
AUa, AU0, AUX2)

urbactis
Pôle de compétences
Pour l'aménagement du territoire

Sébastien Le Pape
Géomètre-Expert

Gildas Carré
Urbaniste

Jacobus Vos
Ingénieur

6 - 3 Droit de préemption urbain

Planche Sud

Echelle : 1/5000



département du Lot
commune de Cajarc

Edité en juin 2011
Version PLU Approuvé

urbactis
60 Impasse de Berlin
Albasud - B.P. 391
82003 MONTAUBAN Cedex

05 63 66 44 22 Tél
05 63 66 14 92 Fax

urbactis@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Dossier n° 8332

Urbactis, SARL de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'ordre des Géomètres-Experts sous le n° 20085200009,
RCS Montauban 508 710 043, APE : 7112 A Urbactis est dépositaire des archives de Philippe FRANCOIS et de Sébastien LEPAPE, Géomètres-Experts